

# Que savons-nous sur les mauvais traitements physiques et non physiques infligés pendant l'enfance au Canada?



par Danielle Bader et Kristyn Frank

Date de diffusion : le 25 janvier 2023

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Que savons-nous sur les mauvais traitements physiques et non physiques infligés pendant l'enfance au Canada?

par Danielle Bader et Kristyn Frank

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202300100001-fra>

Des études antérieures ont révélé que les mauvais traitements infligés aux enfants sont associés à une moins bonne santé et à des résultats socioéconomiques moins bons plus tard dans la vie (Afifi et coll., 2014, 2016; Badley et coll., 2019; Brennenstuhl et Fuller-Thomson, 2015; England-Mason et coll., 2018; Fuller-Thomson et coll., 2015; Martin et coll., 2016; Meng et D'Arcy, 2016; Osland et coll., 2018; Pinto Pereira et coll., 2017). Au Canada, les estimations à l'échelle nationale portent principalement sur les types de mauvais traitements physiques infligés aux enfants (p. ex. la violence physique, la violence sexuelle), alors qu'on en sait moins sur les types de mauvais traitements non physiques (p. ex. la violence émotionnelle, l'exposition à la violence entre partenaires intimes, la négligence physique<sup>1</sup>). Par exemple, selon des résultats de la composante Santé mentale de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012 (ESCC – Santé mentale de 2012), la violence physique était le type le plus courant de mauvais traitement infligé aux enfants (26 %), suivie de la violence sexuelle (10 %) et de l'exposition à la violence entre partenaires intimes (7 %) (Afifi et coll., 2014). Toutefois, des résultats plus récents de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2019 – Sécurité des Canadiens ont révélé que 62 % des répondants ont été victimes de pratiques parentales sévères<sup>2</sup> (p. ex. la fessée, la violence émotionnelle, la négligence physique), tandis que 22 % ont été victimes de violence physique, 21 % ont été exposés à de la violence physique commise par un parent, un beau-parent ou un tuteur contre un autre parent ou tuteur, un responsable, un adulte ou un enfant<sup>3</sup>, et 6 % ont été victimes de violence sexuelle (Cotter, 2021). Les différences dans la fréquence de types particuliers de mauvais traitements infligés aux enfants entre les résultats de l'ESCC de 2012 – Santé mentale et de l'ESG de 2019 – Sécurité des Canadiens donnent à penser que l'exclusion des types de mauvais traitements non physiques est une limite importante des études existantes et que davantage de renseignements sont nécessaires pour mieux comprendre les mauvais traitements infligés aux enfants au Canada.

1. Bien que la négligence physique soit reconnue comme une forme de mauvais traitements infligés aux enfants, elle est également indicatrice de faible statut socioéconomique (Afifi et coll., 2015), qui est un problème social structurel plus vaste et non un problème de comportement affiché par un parent, un tuteur ou un adulte.
2. Cette terminologie a été initialement utilisée dans l'ESEPP de 2018 pour saisir différents types de mauvais traitements physiques et non physiques infligés aux enfants. Les mêmes questions ont été répétées dans l'ESG – Sécurité des Canadiens de 2019, mais elles ont été séparées en deux sections différentes saisissant les « expériences de vie » et les « expériences de vie pendant l'enfance ». Le terme « pratiques parentales sévères » est utilisé par le Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités (Cotter, 2021). Le terme « mauvais traitements infligés aux enfants » est utilisé dans la présente étude afin d'être cohérent avec la documentation et les autres ministères ayant une expertise en la matière (p. ex. l'Agence de la santé publique du Canada).
3. Pour être conforme aux cycles de l'ESG précédents en ce qui concerne la façon dont l'exposition à la violence pendant l'enfance a été mesurée, cette estimation comprenait l'exposition à des types de violence physique seulement (communication personnelle, A. Cotter, 9 septembre 2022).

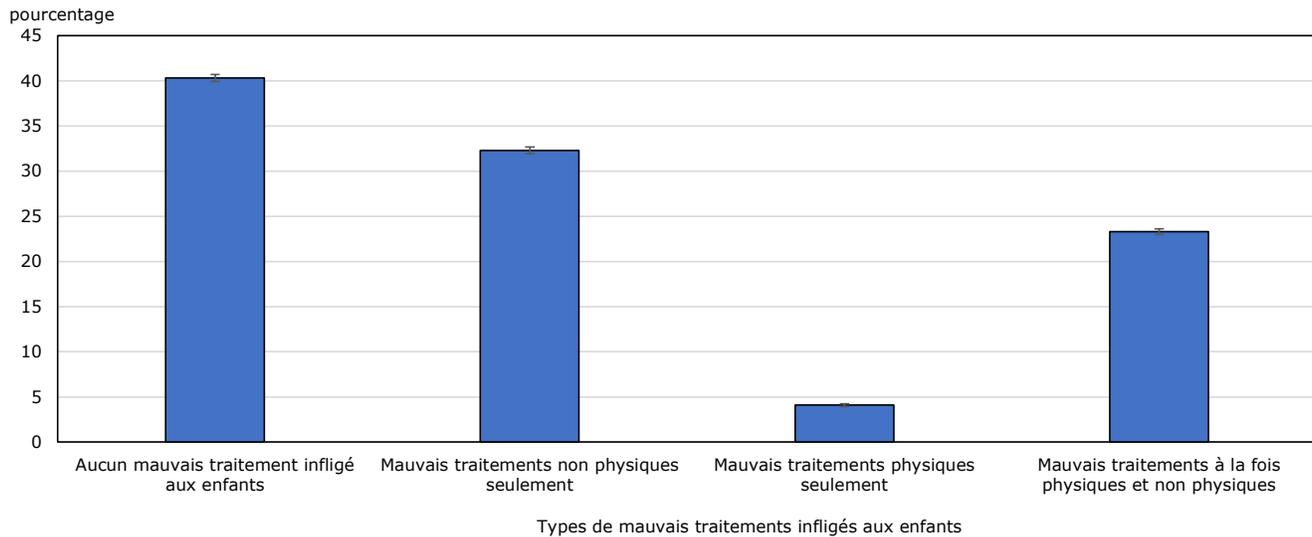
La présente analyse repose sur les données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2018, laquelle vise à recueillir des renseignements sur les expériences de violence fondée sur le sexe, les sentiments de sécurité à divers endroits (p. ex. à la maison, au travail, en ligne, en public) et les mauvais traitements subis au cours de la vie. Dans le cadre de l'ESEPP de 2018, on a eu recours à des déclarations rétrospectives pour recueillir des renseignements auprès de personnes âgées de 15 ans et plus au sujet de leurs expériences de violence physique, de violence sexuelle, de violence émotionnelle, d'exposition à la violence entre partenaires intimes et de négligence physique avant l'âge de 15 ans (Statistique Canada, 2018)<sup>4</sup>. Fondée sur ces données, la présente analyse vise à examiner le pourcentage de personnes vivant au Canada qui ont déclaré n'avoir subi aucun mauvais traitement, avoir subi seulement des types de mauvais traitements non physiques (p. ex. la violence émotionnelle, l'exposition à la violence entre partenaires intimes ou la négligence physique), avoir subi seulement des types de mauvais traitements physiques pendant l'enfance (p. ex. la violence physique ou sexuelle), ou encore avoir subi à la fois de mauvais traitements non physiques et physiques pendant l'enfance. Étant donné que les enfants qui sont agressés subissent souvent de multiples types de mauvais traitements, et que les effets des mauvais traitements non physiques peuvent être « tout aussi graves et durables » que les effets des mauvais traitements physiques (Honor, 2012 : 438), la présente étude fournit de nouveaux renseignements sur l'occurrence et la cooccurrence de différents types de mauvais traitements infligés aux enfants. Les résultats fournissent de nouveaux renseignements à l'échelle nationale sur les types de mauvais traitements que les personnes vivant au Canada ont subis pendant l'enfance, les résultats étant désagrégés selon le sexe à la naissance, le groupe d'âge et la région de naissance<sup>5</sup>.

Dans l'ensemble, environ 6 personnes sur 10 ont déclaré avoir subi un certain type de mauvais traitements pendant l'enfance avant l'âge de 15 ans (59,7 %). Le graphique 1 ci-dessous présente les différents types de mauvais traitements subis par les répondants. Notamment, près du tiers des personnes ont déclaré n'avoir subi que de mauvais traitements non physiques (32,3 %) pendant l'enfance; puis, plus de 2 personnes sur 10 ont déclaré avoir subi à la fois de mauvais traitements non physiques et physiques (23,3 %) pendant l'enfance. Les mauvais traitements physiques seulement étaient le type le moins courant de mauvais traitement infligé pendant l'enfance déclaré (4,1 %).

4. L'ESEPP de 2018 comprenait des personnes résidant dans les 10 provinces et les 3 territoires du Canada.

5. En raison de la petite taille des échantillons, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ont été regroupés, et le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon ont été regroupés. Les personnes nées à l'extérieur du Canada ont également été regroupées.

**Graphique 1**  
**Types de mauvais traitements infligés aux enfants déclarés au Canada, 2018**  
**(n = 43 064)**



Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2018.

Un examen plus approfondi des personnes qui ont déclaré avoir subi des types de mauvais traitements non physiques pendant l'enfance a révélé que 98,7 % des personnes ont été victimes de violence émotionnelle, 21,3 % ont été exposées à de la violence entre partenaires intimes et 6,8 % ont été négligées dans l'enfance au moins une fois avant l'âge de 15 ans<sup>6,7,8</sup>.

Pour mieux comprendre la façon dont les mauvais traitements infligés aux enfants peuvent différer selon les caractéristiques démographiques, les résultats sont désagrégés selon le sexe à la naissance, le groupe d'âge et la région de naissance dans le tableau 1. En général, les femmes (63,0 %) étaient plus susceptibles de déclarer avoir été maltraitées pendant l'enfance que les hommes (56,3 %). Toutefois, les différences entre les sexes variaient selon le type de violence. Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de déclarer n'avoir subi que de mauvais traitements non physiques (34,7 % et 29,9 % respectivement) et d'avoir subi à la fois de mauvais traitements non physiques et physiques (24,7 % et 21,8 % respectivement). En revanche, les hommes étaient plus susceptibles de déclarer n'avoir subi que de mauvais traitements physiques comparativement aux femmes, bien que cette différence fût faible (4,6 % et 3,6 % respectivement).

6. La fréquence des différents types de mauvais traitements non physiques est supérieure à 100 %, car certains répondants ont subi plusieurs types de cette forme d'abus (c.-à-d. que les catégories ne s'excluent pas mutuellement).
7. Le dénominateur correspond à tous les répondants qui ont déclaré avoir subi un type quelconque de mauvais traitement non physique.
8. Parmi ceux qui ont subi de mauvais traitements physiques, 87 % ont été victimes de violence physique et 29 % ont été victimes de violence sexuelle.

**Tableau 1**  
**Caractéristiques sociodémographiques des Canadiens qui ont subi de mauvais traitements avant l'âge de 15 ans, selon le type de mauvais traitement infligé dans l'enfance, 2018**

	Total (tous les types de mauvais traitements)			Mauvais traitements non physiques seulement			Mauvais traitements physiques seulement			Les deux types de mauvais traitements		
	Intervalle de confiance à 95 %			Intervalle de confiance à 95 %			Intervalle de confiance à 95 %			Intervalle de confiance à 95 %		
	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à
<b>Sexe</b>												
Hommes	56,3	55,1	57,4	29,9	28,8	31,0	4,6	4,2	5,1	21,8	20,8	22,7
Femmes	63,0	62,0	64,1	34,7	33,7	35,8	3,6	3,2	4,0	24,7	23,8	25,6
<b>Groupe d'âge</b>												
15 à 29 ans	64,7	62,5	66,8	43,1	40,8	45,4	1,9	1,4	2,5	19,7	17,9	21,4
30 à 39 ans	62,9	61,2	64,7	36,8	34,9	38,6	3,2	2,5	3,9	22,9	21,3	24,5
40 à 49 ans	63,3	61,6	64,9	30,6	28,9	32,3	4,6	3,8	5,4	28,0	26,4	29,6
50 à 59 ans	58,9	57,3	60,5	27,7	26,2	29,2	4,3	3,7	4,9	26,9	25,4	28,4
60 à 69 ans	55,6	54,1	57,0	24,2	22,9	25,4	6,1	5,4	6,8	25,3	24,0	26,6
70 à 79 ans	50,9	49,0	52,8	25,3	23,6	27,0	6,4	5,5	7,4	19,2	17,6	20,7
80 ans ou plus	42,3	39,1	45,6	23,0	20,4	25,5	4,9	3,7	6,1	14,4	12,0	16,9
<b>Région de naissance</b>												
Provinces de l'Atlantique	55,7	54,0	57,3	30,4	28,9	32,0	4,3	3,6	4,9	21,0	19,6	22,4
Québec	55,9	54,2	57,5	29,9	28,4	31,3	5,1	4,5	5,7	20,9	19,8	22,1
Ontario	64,7	62,8	66,5	36,5	34,6	38,4	3,4	2,9	4,1	24,8	23,3	26,4
Manitoba	62,8	60,4	65,2	33,4	31,0	36,0	3,6	2,8	4,5	25,8	23,6	28,2
Saskatchewan	61,1	58,9	63,3	33,6	31,4	35,9	4,4	3,6	5,2	23,1	21,3	25,1
Alberta	67,5	65,3	69,7	37,7	35,5	40,1	3,6	2,8	4,7	26,2	24,1	28,3
Colombie-Britannique	69,5	67,2	71,8	37,6	35,2	40,0	3,1	2,4	4,1	28,8	26,7	30,9
Territoires	60,7	51,2	70,2	31,4	23,5	40,6	3,8	2,5	5,8	25,5	19,5	32,7
Extérieur du Canada	53,4	51,7	55,1	27,3	25,7	29,0	4,4	3,7	5,1	21,7	20,3	23,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, 2018.

À l'instar des études antérieures portant sur la violence physique infligée aux enfants selon la cohorte de naissance (Hango, 2017), les résultats montrent que les jeunes personnes étaient moins susceptibles de déclarer n'avoir subi que de mauvais traitements physiques comparativement à la plupart des groupes d'âge plus âgés. Par exemple, 1,9 % des personnes âgées de 15 à 29 ans ont déclaré n'avoir subi que de mauvais traitements physiques, comparativement à environ 6 % des personnes âgées de 60 à 69 ans et de 70 à 79 ans. Toutefois, les jeunes personnes étaient plus susceptibles de déclarer seulement de mauvais traitements non physiques que les personnes plus âgées. Plus de 4 personnes sur 10 âgées de 15 à 29 ans ont déclaré n'avoir subi que de mauvais traitements non physiques avant l'âge de 15 ans (43,1 %), comparativement à environ le quart des personnes âgées de 60 à 69 ans (24,2 %) et de 70 à 79 ans (25,3 %). Dans l'ensemble des groupes d'âge, les proportions les plus élevées de personnes ayant subi à la fois de mauvais traitements physiques et non physiques se situaient dans les groupes d'âge moyen : 28,0 % des personnes âgées de 40 à 49 ans et 26,9 % des personnes âgées de 50 à 59 ans.

Les résultats pour la région de naissance<sup>9</sup> indiquent que, dans l'ensemble, les personnes nées à l'extérieur du Canada représentaient la plus faible proportion de personnes ayant déclaré avoir subi un type quelconque de mauvais traitements pendant l'enfance (53,4 %). Chez les personnes nées au Canada, les taux de mauvais traitement de quelque type que ce soit avant l'âge de 15 ans variaient de 55,7 % pour celles nées dans les provinces de l'Atlantique à 69,5 % pour celles nées en Colombie-Britannique. À l'exception des provinces de l'Atlantique et du Québec, plus de 6 personnes sur 10 dans toutes les régions ont déclaré avoir subi un type quelconque de mauvais traitement pendant l'enfance.

D'une région de naissance à l'autre, la plus grande variation a été observée chez les personnes qui ont subi uniquement de mauvais traitements non physiques et chez celles qui ont subi à la fois de mauvais traitements physiques et non physiques. Parmi les personnes nées au Canada, les personnes nées au Québec représentaient la plus faible proportion de celles ayant déclaré n'avoir subi que de mauvais traitements non physiques (29,9 %), tandis que celles nées en Alberta en représentaient la plus forte proportion (37,7 %); une plus faible proportion de personnes nées à l'extérieur du Canada ont déclaré ce type de mauvais traitements (27,3 %). En général, de plus faibles proportions de personnes ont déclaré avoir subi les deux types de mauvais traitements pendant l'enfance comparativement aux mauvais traitements non physiques seulement dans toutes les régions. Au sein de la population née au Canada, la proportion des personnes ayant déclaré avoir subi à la fois de mauvais traitements physiques et non physiques variait de 20,9 % (Québec) à 28,8 % (Colombie-Britannique), un peu plus de 2 personnes sur 10 nées à l'extérieur du Canada ayant déclaré ce type de mauvais traitements (21,7 %).

Enfin, on a observé moins de variation entre les régions de naissance pour les personnes qui n'ont subi que de mauvais traitements physiques; dans l'ensemble des régions du Canada, les pourcentages variaient de 3,1 % (Colombie-Britannique) à 5,1 % (Québec). Une proportion semblable de personnes nées à l'extérieur du Canada ont déclaré n'avoir subi que de mauvais traitements physiques avant l'âge de 15 ans (4,4 %).

---

9. La région de naissance n'est peut-être pas l'endroit où les mauvais traitements ont eu lieu, mais il s'agit d'une meilleure mesure que l'endroit où le répondant vivait lorsqu'il a répondu à l'enquête.

En résumé, plus de la moitié des Canadiens ont déclaré avoir subi seulement de mauvais traitements non physiques ou à la fois de mauvais traitements physiques et non physiques avant l'âge de 15 ans. Ces résultats indiquent que la mesure des types de mauvais traitements non physiques est importante pour obtenir une compréhension plus complète des mauvais traitements infligés aux enfants au Canada. De plus, la mesure dans laquelle les personnes ont déclaré avoir subi différents types de mauvais traitements pendant l'enfance diffère selon les caractéristiques sociodémographiques comme le sexe à la naissance et le groupe d'âge, ce qui donne à penser que certains groupes peuvent être plus à risque de subir certains types de mauvais traitements pendant l'enfance.

## Bibliographie

Afifi, T. O., MacMillan, H. L., Boyle, M., Cheung, K., Taillieu, T., Turner, S. et Sareen, J. (2016). La maltraitance à l'égard des enfants et la santé physique à l'âge adulte. *Rapports sur la santé*, 27(3), 10-18. [https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-003-x/2016003/article/14339-fra.pdf?st=er\\_qVSwT](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-003-x/2016003/article/14339-fra.pdf?st=er_qVSwT)

Afifi, T. O., MacMillan, H. L., Boyle, M., Taillieu, T., Cheung, K. et Sareen, J. (2014). Child abuse and mental disorders in Canada. *Journal de l'Association médicale canadienne*, 186(9), E324-E332. <https://doi.org/10.1503/cmaj.131792>

Afifi, T. O., Taillieu, T., Cheung, K., Katz, L., Tonmyr, L. et Sareen, J. (2015). Substantiated reports of child maltreatment from the Canadian Incidence Study of Reported Child Abuse and Neglect: Examining child and household characteristics and functional impairment. *Revue canadienne de psychiatrie*, 60(7), 315-323.

Badley, E., Shields, M., O'Donnell, S., Hovdestad, W. et Tonmyr, L. (2019). Childhood maltreatment as a risk factor for arthritis: Findings from a population-based survey of Canadian adults. *Arthritis Care & Research*, 71(10), 1366-1371. <https://doi.org/10.1002/acr.23776>

Brennenstuhl, S. et Fuller-Thomson, E. (2015). The painful legacy of childhood violence: Migraine headaches among adult survivors of adverse childhood experiences. *Headache: The Journal of Head and Face Pain*, 55(7), 973-983. <https://doi.org/10.1111/head.12614>

Cotter, A. (2021). La victimisation criminelle au Canada, 2019. *Juristat*, 41(1), 1-37. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00014-fra.htm>

England-Mason, G., Casey, R., Ferro, M., MacMillan, H. L., Tonmyr, L. et Gonzalez, A. (2018). Child maltreatment and adult multimorbidity: Results from the Canadian Community Health Survey. *Revue canadienne de santé publique*, 109(4), 561-572. <https://doi.org/10.17269/s41997-018-0069-y>

Fuller-Thomson, E., West, K. J., Sulman, J. et Baird, S. L. (2015). Childhood maltreatment is associated with ulcerative colitis but not Crohn's disease: Findings from a population-based study. *Inflammatory Bowel Diseases*, 21(11), 2640-2648. <https://doi.org/10.1097/MIB.0000000000000551>

Hango, D. (2017). Violence physique subie durant l'enfance : différences selon la cohorte de naissance. Regards sur la société canadienne. Produit no 75-006-X au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Honor, G. (2012). Emotional maltreatment. *Journal of Pediatric Health Care*, 26(6), 436-442. <https://doi.org/10.1016/j.pedhc.2011.05.004>

Martin, M. S., Dykxhoorn, J., Afifi, T. O. et Colman, I. (2016). Child abuse and the prevalence of suicide attempts among those reporting suicide ideation. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 51(11), 1477-1484. <https://doi.org/10.1007/s00127-016-1250-3>

Meng, X. et D'Arcy, C. (2016). Gender moderates the relationship between childhood abuse and internalizing and substance use disorders later in life: A cross-sectional analysis. *BMC Psychiatry*, 16(1), 1-13. <https://doi.org/10.1186/s12888-016-1071-7>

Osland, S., Arnold, P. et Pringsheim, T. (2018). The prevalence of diagnosed obsessive compulsive disorder and associated comorbidities: A population-based Canadian study. *Psychiatry Research*, 268, 137-142. <https://doi.org/10.1016/j.psychres.2018.07.018>

Pinto Pereira, S. M., Li, L. et Power, C. (2017). Child maltreatment and adult living standards at 50 years. *Pediatrics*, 139(1), e20161595. <https://doi.org/10.1542/peds.2016-1595>

Statistique Canada. (2018). *Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés : Information détaillée pour 2018*. [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5256](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5256)